

L'ingénieur

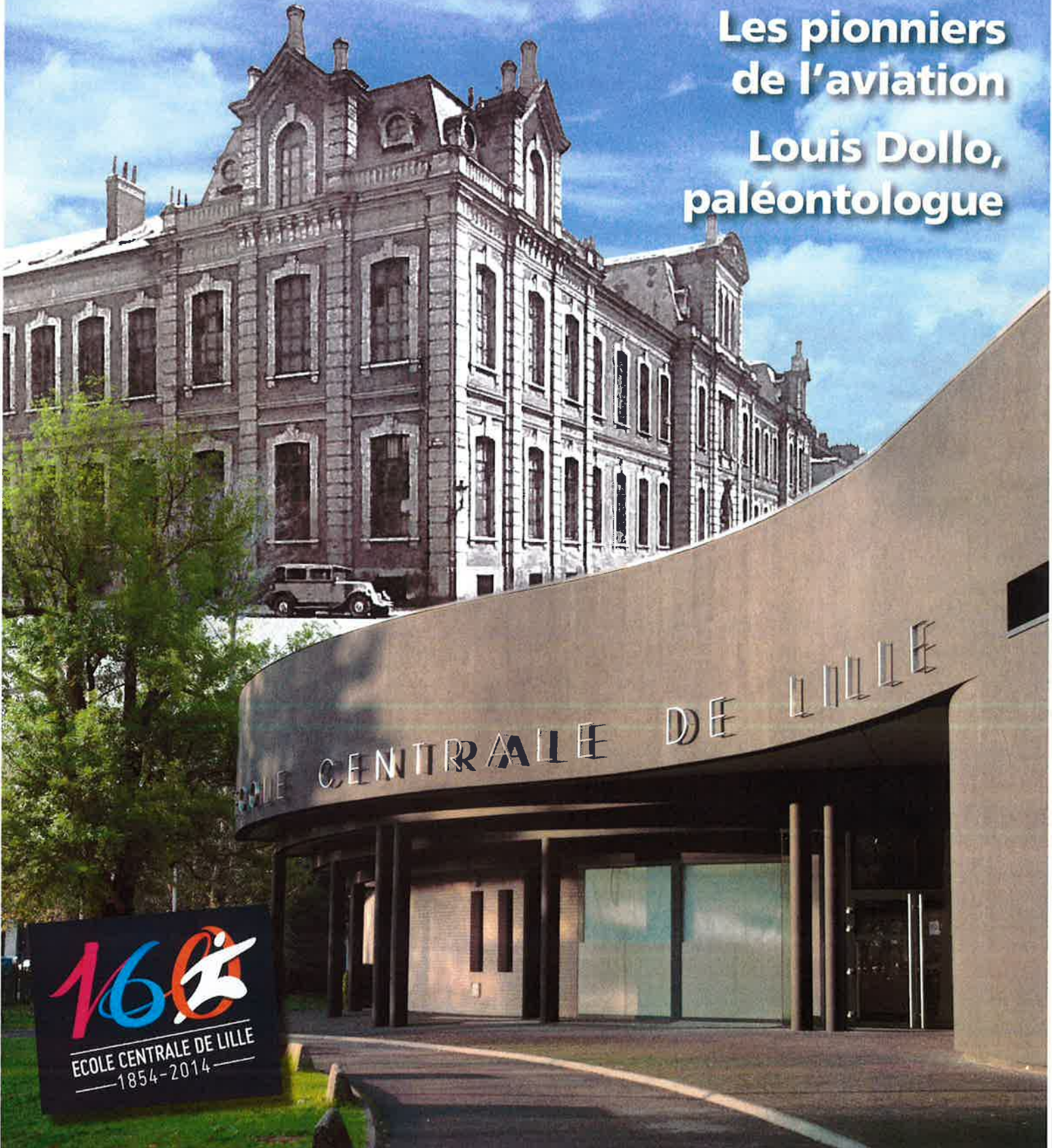
N° 231 - Janvier/Février 2014 - 7 €



LA REVUE DE L'ASSOCIATION DES CENTRALIENS DE LILLE

centraliens-lille.org

**Les pionniers
de l'aviation**
**Louis Dollo,
paléontologue**



LE PORTAGE SALARIAL

La solution pour les ingénieurs en recherche d'autonomie professionnelle.

CES DERNIÈRES ANNÉES, le rôle des ingénieurs dans les entreprises a connu plusieurs bouleversements. Les organisations ont renforcé leur process pour rechercher une plus grande efficacité et pour optimiser toutes les compétences de leurs experts. Ces exigences liées à l'efficacité des processus ont poussé les ingénieurs à se former, tout au long de leur vie professionnelle, pour maintenir leur niveau d'expertise et conserver ainsi leur employabilité.

Cependant, depuis quelques années, un autre phénomène a vu le jour : la recherche de l'autonomie professionnelle. Cette recherche correspond à une aspiration d'experts qui n'acceptent plus les contraintes d'un cadre classique et qui souhaitent retrouver une marge d'initiative, une part d'indépendance. Quel que soit leur âge, de nombreux ingénieurs cherchent aujourd'hui à mettre à disposition leur expertise et à proposer leurs services à des entreprises qui recherchent des compétences externes.

Ce mode de travail par missions permet à tout expert-ingénieur de devenir « son propre patron » et de maîtriser son temps d'activité et ses temps de vie. Cette envie peut exister chez des ingénieurs expérimen-

tés ayant eu d'importantes responsabilités qui souhaitent adopter un nouveau mode de vie comme chez les jeunes diplômés qui ne souhaitent pas entrer dans le cadre des contraintes de la grande entreprise et recherchent une solution pour exercer en tant que conseil ou pour lancer leur propre activité entrepreneuriale.

Cette nouvelle forme d'emploi par mission correspond aussi à l'évolution du marché du travail. En 2014, bien plus que dans le cadre de recrutements classiques, les entreprises font de plus en plus appel à des prestataires externes en leur proposant des missions.

Choisir le portage : la sécurité du salarié, la liberté du consultant

Le portage salarial permet de vous émanciper de l'entreprise tout en gardant un statut de salarié. La formule consiste à recourir à une entreprise de portage salarial comme structure d'appui à votre activité de consultant.

Si vous envisagez une reconversion professionnelle ou si vous souhaitez

rebondir après une première carrière, vous pouvez craindre de perdre tous les avantages du salarié : chômage, retraite, sécurité sociale, contrat de travail en CDI. Vous pouvez aussi craindre de devoir assumer la gestion et les obligations administratives d'un statut d'indépendant. C'est pour répondre à ces craintes et pour sécuriser cette transition que le portage salarial permet de conserver tous les avantages du salarié et vous soulage de la charge administrative en échange de frais de gestion.

En portage salarial, vous cherchez vous-même vos clients, vous leur présentez votre offre, vous négociez vos tarifs, bref vous devenez un véritable entrepreneur. Effectuer cette transition, identifier ses propres expertises qui peuvent être proposées et devenir entrepreneur-conseil ne s'improvisent pas. C'est pour cela que les entreprises de portage ont l'obligation de vous former et de vous accompagner pour devenir autonome et réussir dans votre nouvelle carrière.

Témoignages de centraliens

• Hoelig Leclainche (11)

Hoelig, 26 ans, récemment porté par ITG et résidant à Lille, est spécialisé en gestion des systèmes de production : « *J'ai eu plus d'entretiens chez des grands cabinets de conseil en ingénierie que dans tous les autres secteurs réunis. Le peu de suivi que ces grands cabinets assurent ou la proposition de missions relativement peu adaptée à mon profil m'ont fait pencher pour une recherche de mission par moi-même. Le portage me permet de récupérer 90 % de mes revenus alors que, si je devais passer par un cabinet de prestation, je n'en percevrais que 60 %. Au final, je trouve l'équation plus équilibrée avec la formule du portage.* »

• Michel Leclerc (76)

Michel, 63 ans, porté par ITG depuis 2009 et résidant à Lille, a été salarié d'un cabinet de conseil en informatique et a

ITG, UN ÉCOSYSTÈME ACCUEILLANT POUR LES INGÉNIEURS

Depuis sa création en 1996, ITG, aujourd'hui leader du portage salarial en France avec 2 700 experts-consultants, entretient des relations étroites avec le monde de l'ingénierie. Dans les technologies de pointe, dans l'ingénierie de la construction ou dans l'informatique, ce groupe a permis à des centaines d'ingénieurs de changer de posture et de passer du rôle d'exécutant à celui d'expert et de conseil qui propose ses services. Présent dans toute la France, ITG organise des réunions d'information sur le portage salarial et des formations pour apprendre à « devenir consultant ». Soigner ses propositions, établir son bilan d'activité, gérer et organiser ses contacts, concevoir et animer une formation, ou encore, réaliser une note d'intention et un devis sont autant de thèmes abordés dans les réunions d'ITG. La position de leader d'ITG offre des avantages majeurs à ses experts : le groupe offre une solidité financière inégalée et représente un atout précieux pour celui qui choisit de confier temporairement ses revenus à une entreprise de portage salarial. De même, sa présence nationale lui permet d'interagir avec de nombreuses entreprises qui proposent quelquefois aux consultants d'ITG des missions, et plus particulièrement dans des marchés où la présence d'ingénieurs est indispensable. Enfin, ITG c'est aussi un réseau de consultants dans toute la France qui organisent des réunions régulières entre des experts du même secteur ou de la même région : autant d'opportunités de contacts et de missions pour votre future activité autonome.

Pour en savoir plus : www.itg.fr

lancé son activité en conseil en système d'information : « Le portage m'a apporté une simplification administrative et m'a permis de me concentrer sur mon activité plutôt que de me préoccuper des problèmes de charges et de contrats. ITG, c'est à la fois la simplification mais aussi l'accompagnement et des ateliers pour savoir comment se positionner, comment « vendre » son offre et valoriser son savoir-être. Enfin, être dans un groupe comme ITG, c'est rompre la solitude qui peut arriver après un licenciement, ce qui permet de garder le moral, ce qui était primordial quand j'ai lancé mon activité ».

• Jacques Launay (76)

Jacques, 62 ans, résidant à Arras, a été cadre dans plusieurs groupes dans la plasturgie et est en recherche de missions. Il a lancé son activité d'expertise dans la plasturgie et veut avoir recours au service d'ITG : « Je n'ai pas envie de m'embêter avec les tracas administratifs et voudrais les déléguer à ITG. Certes, le recours à une entreprise de portage salarial représente un coût mais cela permet de se constituer un réseau enrichissant de consultants et de bénéficier d'entraides et de conseils. Dans mon cas, par exemple, j'ai trouvé un autre expert en plasturgie mais spécialisé dans d'autres domaines de la plasturgie ».

La fondation ITG

En novembre 2013, la fondation ITG « Travailler autrement, vers les nouvelles formes d'emploi » a vu le jour à l'occasion de son premier colloque. Elle rassemble des acteurs institutionnels comme les groupes Alixio et IGS, la CFDT cadres, l'UGICT-CGT cadres, le cabinet d'avocats Barthélémy et le leader européen du e-learning CrossKnowledge.

Elle se fonde sur un constat : une mutation profonde du travail a lieu dans notre pays mais elle est trop peu analysée et insuffisamment prise en compte dans le débat public.

Pourtant, les nouvelles générations qui intègrent difficilement le marché du travail éprouvent un besoin intrinsèque d'autonomie. Les travailleurs les plus expérimentés appréhendent la fin de leur carrière sans possibilité de rebond dans un marché du travail qui reconnaît trop peu leur expérience.



Notre fondation sera un lieu unique de remontée des pratiques de terrain vécues par les individus pour faire émerger ce que nous avons appelé le « travailler autrement »

Patrick Levy-Waitz,
Président de la Fondation

Au sein même des entreprises, une nouvelle réalité du travail se construit et s'impose. Les rapports et études se succèdent pour démontrer la persistance de certains phénomènes : une demande renforcée d'articulation entre vie privée et professionnelle, la poursuite de la diffusion des TIC dans les entreprises, le développement du travail en réseau et le désormais fameux « mode projet ». Il semble que malgré cette nouvelle donne sociale et économique, le débat public sur le travail reste encore trop empreint de dogmes et d'idéologie : flexibilité et dérégulation d'un côté, défense d'un ordre établi de l'autre.



Face aux profonds bouleversements du marché du travail, une « réflexion » différente doit naître. Il faut partir des individus et des pratiques et non pas d'une vision a priori d'un marché du travail organisé par grandes catégories d'emploi.

Certains salariés ont d'ores et déjà anticipé l'évolution des rapports de travail et ont pleinement pris le virage de l'autonomie et des nouvelles formes d'emploi. Méconnues du grand public, les nouvelles formes d'emploi recouvrent l'ensemble des modalités d'emploi qui dérogent à la traditionnelle relation salarié-employeur. À ce titre, les CAE, le portage salarial, le

multi-salariat et les groupements d'employeurs sont autant de nouveaux modes d'exercice d'une activité professionnelle qui se développent sur le marché français de l'emploi.

La fondation ITG souhaite donc valoriser les innovations sociales à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises et en tirer des propositions utiles tant pour les entreprises que pour les travailleurs. Ses membres veulent faire en sorte que cette mutation ne soit pas une réalité subie mais un levier pour faire évoluer la situation et sécuriser les parcours professionnels.

Cette vision la distingue d'autres groupes de réflexion : ce sont les expériences de terrain et les témoignages de ceux qui vivent le « travailler autrement » ou exercent une nouvelle forme d'emploi qui vont nourrir son analyse et fonder ses propositions. Ainsi, la fondation pourra anticiper les tendances du marché du travail en restant connectée aux réalités du marché du travail actuel et futur.

Enfin, la fondation se distingue par le savoir-faire des experts à qui elle fait appel et a décidé de casser les codes en réunissant des personnalités d'horizons très divers toutes reconnues pour leur haute compétence dans le domaine social : chefs d'entreprises, responsables politiques de la majorité et de l'opposition, responsables syndicaux, universitaires, experts et chercheurs. Elle valide scientifiquement ses travaux grâce à un comité scientifique animé par Pascale Levet, directrice technique et scientifique de l'Anact (association nationale pour l'amélioration des conditions de travail).

Grâce à son observatoire de l'innovation valorisant les nouveaux modes de travail, par l'organisation de rencontres régulières en régions, ainsi que par la tenue annuelle d'un colloque, la fondation ITG associe tous les acteurs de la société civile pour mettre en lumière, dans le débat public, les enjeux de cette transformation du travail. ■

Pour en savoir plus :

www.fondation-itg.org